

## FORMATION TUTEUR DE PROFESSIONNALISATION / MAITRE D'APPRENTISSAGE - PARCOURS MODULAIRE A LA CARTE EN PRESENTIEL DUREE DE 14H A 17H

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
Plan de développement des  
compétences

### LE + DE LA FORMATION

Les objectifs de formation  
poursuivis sont conformes aux  
exigences de la nouvelle  
certification du ministère du  
Travail relative aux compétences  
des maîtres d'apprentissage et  
tuteurs (Cf. fiche RS5515 sur  
France  
Compétences).

### DUREE

Durée moyenne : contenus et  
durées individualisés.  
Durée de formation : 17 heures  
Durée hebdomadaire moyenne :  
7h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Du 07/03/2023 au 04/04/2023.

### LIEUX DE FORMATION

GIP-FCIP - CAFOC  
Centre de formation  
12 rue Georges Enesco  
94000 Créteil

### CONTACT

GIP-FCIP - CAFOC  
Marguerite-Marie GRACIAS  
Tél : 01 57 02 61 45  
darikamah.gomis@ac-creteil.fr  
Réfèrent handicap :  
Darikamah Gomis  
[Consulter notre Politique Handicap](#)

### TARIFS

Prix tarif public maximum :  
Forfait parcours mixte :  
15,00 €.  
Organisme non soumis à la TVA.  
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

### FINANCEMENTS

Type de financement :  
Plan de développement des  
compétences

### CODES

NSF : 333  
Formacode : 44554

### OBJECTIFS

1. Comprendre les enjeux du tutorat ou de la fonction maître d'apprentissage pour l'entreprise, pour le nouveau collaborateur, pour le tuteur ou le maître d'apprentissage
2. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant
3. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
4. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
5. Constituer le livret d'activités et de compétences du maître d'apprentissage, tuteur

### PRE-REQUIS

Être majeur, être volontaire  
Si titulaire d'une certification (diplôme ou titre d'un niveau équivalent à la qualification préparée par l'apprenti, dans le domaine visé), justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an en rapport avec la qualification visée  
OU  
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans en rapport avec la qualification visée par l'alternant.

### MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

CV et lettre de motivation à transmettre à  
darikamah.gomis@ac-creteil.fr

Entretien individuel sur rendez-vous.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Auto positionnement au démarrage de la formation.  
Session présentielle sur 2 à 3 jours avec intersession où chaque participant est invité à mettre en œuvre les apports théoriques et pratiques de la formation. Pendant l'intersession le formateur assure un accompagnement.  
Cours du jour

### CONTENUS

- ▶ **MODULE DE POSITIONNEMENT** : Recenser ses acquis et ses besoins de formation (auto positionnement)
- ▶ **MODULE 1** - Comprendre les enjeux du tutorat et de la fonction tuteur - maître d'apprentissage dans le contexte de l'entreprise
- ▶ **MODULE 2** - Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant
- ▶ **MODULE 3** - Participer à la transmission des savoir-faire
- ▶ **MODULE 4** - Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- ▶ **MODULE 5** - Participer à l'évaluation des apprentissages
- ▶ **MODULE 6** - Optimiser sa pratique tutorale
- ▶ **MODULE 7** - Valoriser les activités clés et compétences afférentes au rôle de tuteur, maître d'apprentissage

### VALIDATION

- ▶ attestation de fin de formation    niveau : sans

### SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Les objectifs de formation poursuivis sont conformes aux exigences de la nouvelle

certification du ministère du Travail relative aux compétences des maîtres  
d'apprentissage et tuteurs (Cf. fiche RS5515 sur France  
Compétences).